

Gazette n°61

Auffreville Brasseuil



Année 2025

SOMMAIRE

4/7

Editorial - Actualités

8/9

Elections municipales 2026 -
réforme du mode scrutin

10/12

Retour en images

13

Etat civil - assistantes
maternelles

14/15

Garderie périscolaire-cantine
Tarifs municipaux

16/17

Ecole - inscriptions scolaires

18

Point Travaux

19/30

Vie associative

31/32

Informations pratiques



L'ADIEU AUX ARMES

Je suis né le 13 septembre 1937 à Mantes-la-Ville, boulevard Salengro dans une remise. Toute ma vie durant, chaque jour que le bon dieu m'a donné de vivre, j'ai revu la grille arrière du moteur des vieilles 4CV s'éloigner alors que mon père au volant venait de m'abandonner sur le trottoir du 29 boulevard Duhamel. Devant ses supplications tardives, vingt-trois ans plus tard, j'ai daigné le recevoir quinze minutes dans ma propriété d'Auffreville-Brasseuil dans la cour pavée et je n'avais rien à lui dire, je lui ai demandé de repartir. J'avais 11 ans, ma demi-soeur de 15 ans ½ venait d'accoucher de son premier fils et ma mère fut mise à la porte du petit logement que nous avions, où nous étions censés faire du gardiennage. Me concernant, provisoirement hébergé chez les uns et chez les autres, j'ai aussi connu la rue pour domicile. Dormir dehors : je sais ! Un peu plus tard, un premier employeur Mantis m'a embauché et fait donner des cours du soir pour le calcul des matériaux et la technique métallique. Ce professeur s'appelait M. Lambin, il habitait rue de Seine à Mantes.



Un premier mariage avec une apprentie coiffeuse me donna une fille dans la clinique du boulevard Carnot, malheureusement Danièle laissa sa vie à l'accouchement. Un peu plus tard, j'ai le plaisir d'accueillir, avec une autre compagne, un fils : Jean-Michel, tous deux actuellement installés, vaillants et courageux dans le commerce. Ensuite ce furent vingt-huit mois de service militaire dans l'aviation à Romorantin dans le Loir et Cher. A peine rentré du service j'entraîs chez un autre employeur à Aubergenville auquel j'ai permis de développer très largement son entreprise. Ainsi je me forçais une réputation de technicien. En juin 1968, j'ai donné mon compte, acheté une camionnette et embauché trois compagnons.

En septembre de la même année, j'ai démarré la zone industrielle de Buchelay avec deux autres entrepreneurs locaux à l'époque de M. Du Barry, le Maire pour laquelle j'ai repris 70 ouvriers - La grande aventure industrielle commençait dans le domaine de la construction métallique, le transport, le levage avec grues télescopiques et la mécanique générale avec brevets. Parallèlement j'ai ouvert une usine à Pacy-sur-Eure pour la fabrication, à la chaîne, de cuves métalliques pour le stockage de fioul. Epoque des pénuries ! Puis j'ai repris les installations Michelin de Tourville près de Cherbourg, pour l'entretien de la centrale nucléaire et j'ai repris pour le Groupe Lafarge, les installations d'extraction et la station de levage-manutention de Reims, quai Henri IV. S'ensuivit Marseille, toujours dans le même domaine. Enfin pour changer de registre, je mis en place un groupe hôtelier près de Nice : « Relais du silence » - toujours seul et jamais d'associé - (Pas un licenciement ni un dépôt de bilan, le tout dans l'honneur et la justice pour mon pays, la France).

- Entre-temps, en 1983, je pris la succession de mon ami Pierre Leclère, pour gérer la commune d'Auffreville-Brasseuil,
- Je fus élu à la Chambre de Commerce de Versailles (Yvelines-Val d'Oise - la plus importante de France en matière de formation),
- Dans la petite commune dont j'avais la charge, le Président du Sénat Gérard LARCHER me décora de l'ordre national du mérite,
- Entré au Rotary International, je fus décoré de la distinction Paul Harris Fellow avec remise de cinq saphirs de décoration,
- Je fus élu président du syndicat d'assainissement de la Vauclouleurs en réalisant tous les travaux nécessaires,
- En même temps, j'étais vingt-cinq années président du syndicat d'électricité tout en étant membre très actif du groupement des industriels de la région Mantaïse avec Poissy,
- Naturellement, entre autres, à Aubergenville j'ai maintenu et développé avec un directeur qui s'appelait M. François Chagot, une école de formation par alternance.

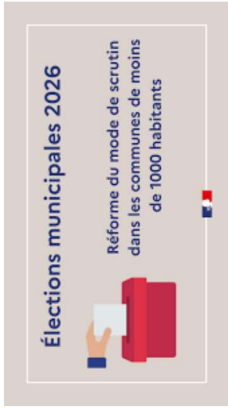
Une opportunité internationale, entre-temps, me donna l'occasion de passer mon brevet de pilote et j'avais mon avion BE-33 dans mon hangar N°10 aux Mureaux-4000 heures de vol à ce jour. Durant trente-cinq ans, me voici à l'aéropostale en 1993 sur les traces de Mermoz et de St Exupéry - bien sûr le Courrier Sud - Saint-Louis du Sénégal, l'Hôtel de la Poste - Le pont Faidherbe et le fleuve Sénégal... Tout en gérant mes entreprises fortes de 360 compagnons et collaborateurs.

L'humanaire et l'amitié entre les hommes trouvèrent ainsi leur point de départ. Ma vie familiale y trouva sa place avec mon mariage, il y a plus de cinquante ans, avec ma vaillante épouse me donna ce troisième enfant Nathalie, qui, elle, trouva une fin tragique. Enfin pour ma plus grande joie, habitant alors le vieux moulin de Brasseuil puis ma nouvelle résidence, ma famille composée de ces trois enfants et mon épouse valeureuse trouvèrent un épanouissement sans égal avec des voyages aux quatre coins de la planète dont les anecdotes heureuses sont légion.

Ma grande fille fit ses études à Monaco et mène une vie consacrée au travail national. Jean-Michel lui fit ses études à Igny pour obtenir tous les diplômes pour faire de lui aujourd'hui un homme de compétence et père de famille envié. Ces enfants merveilleusement installés sont sur les rails d'une belle vie, mission accomplie.

Pour conclure cette vie au service de mes amis, de mes relations, de ma commune, sont ma récompense, pourvu - et cela ne m'a jamais quitté - que l'intérêt général soit préservé dans une ambiance familiale et positive pour tous, dans l'honneur, la loyauté, la justice, pour les miens, mes amis, sans oublier - jamais - la France !

Le Maire,
Serge ANCELOT



Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

La loi du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité a fait évoluer les modalités d'élection des conseillers municipaux pour les communes de moins de 1000 habitants.

Nouveau!

Qu'est ce que cela veut dire ?

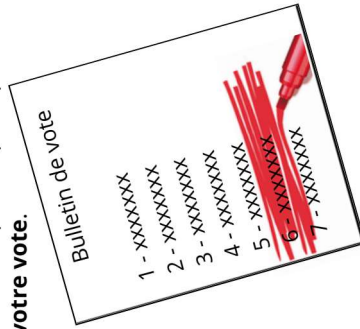
A compter des élections municipales de mars, vous ne voterez plus pour un ou plusieurs candidats au mandat de conseiller municipal figurant sur une liste, **vous voterez pour une liste de candidats** composée à parité, c'est-à-dire constituée d'autant de femmes que d'hommes avec alternance obligatoire une femme un homme ou inversement.

Comment sont élus les conseillers municipaux ?

Le mode de scrutin aux élections municipales est un **scrutin de liste proportionnel** (avec une prime de 50% pour la liste arrivée en tête) à **deux tours**. Au **premier tour**, la liste qui obtient la **majorité absolue des suffrages exprimés** reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir (**prime majoritaire**). Les autres sièges sont répartis à la **représentation proportionnelle à la plus forte moyenne** entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Quelles sont les conséquences de ce mode de scrutin ?

Désormais, il ne sera plus possible de panacher son vote c'est à dire de rayer ou d'ajouter des noms de candidats sur votre bulletin, ni de modifier l'ordre des candidats. La conséquence principale est qu'**un nom de candidat rayé entraîne la nullité de votre vote**.



**UN BULLETIN DE
VOTE RAYÉ
=
BULLETIN ANNULÉ**



Inscriptions sur les listes électorales

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, **vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026**.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions).

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il faut :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de ses droits civils et politiques

Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- sa qualité de contribuable
- sa qualité de gérant de société.

Le [formulaire cerfa n°12669*02](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024) de demande d'inscription sur les listes électorales: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>

Le [formulaire Cerfa n°12670*02](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396) si vous êtes un citoyen de l'Union européenne résidant en France, vous pouvez participer aux élections européennes et/ou municipales dans les mêmes conditions que les électeurs français.

ou démarche en ligne à réaliser sur le site service public.fr <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Une impératrice à Auffreville-Brasseuil...

Le 5 juillet 2025, A l'occasion d'une cérémonie civile de mariage, la commune d'Auffreville-Brasseuil a eu l'immense honneur d'accueillir l'impératrice d'Iran, sa Majesté Farah Pahlavi, née Diba le 14 octobre 1938 à Téhéran. Elle a été la troisième et dernière épouse de Mohammad Reza Pahlavi, chah d'Iran, de 1959 à 1980. D'abord reine à partir de 1959, elle porte ensuite le titre d'impératrice à partir de 1967, jusqu'au renversement de la monarchie en 1979.



Le couronnement royal, le 26 octobre 1967



*Avec ma meilleure amie. Farah Pahlavi
5.7.2025*



Organisation du repas du 13 juillet par le Club Pétanque



Le Sénégal à Auffreville-Brasseuil...



En visite officielle à Auffreville-Brasseuil le 17 octobre 2025, L'ambassadeur du Sénégal en France, son excellence Baye MOCTAR DIOP, du corps diplomatique est venu rencontrer le Maire d'Auffreville-Brasseuil, Serge ANCELOT, pour lui remettre une distinction internationale en remerciements de ses actions humanitaires depuis de longues années dans le domaine hospitalier et scolaire.



Cérémonie du 11 novembre



La magie de Noël pour les enfants du village, c'est aussi...

Un repas de Noël festif à la cantine scolaire suivi dans la journée d'un goûter avec la visite du Père Noël en personne !

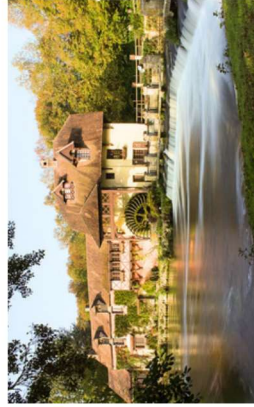
Un moment chaleureux offert aux enfants par l'ensemble du personnel périscolaire.



Le 7 décembre dernier, le Conseil Municipal a eu le plaisir d'inviter les aînés du village au traditionnel repas de fin d'année.

70 personnes ont pu se régaler dans le cadre magnifique du Moulin de Fourges dans le Vexin normand. Au menu : noix de saint jacques en feuilleté, filet de bœuf, fromages et profiteroles au chocolat...

Pour clôturer ce moment de convivialité, Monsieur et Madame ANCELOT ont eu le plaisir d'offrir personnellement une rose aux convives.



ETAT CIVIL

NAISSANCES 2025

- Le 3 janvier 2025 : Adèle VINCENT RENAULT
- Le 15 février 2025 : Eymen SUNGUR
- Le 29 mai 2025 : Sacha GUYOMARC'H NOVINCÉ
- Le 8 octobre 2025 : Léonie ROMEO
- Le 31 octobre 2025 : Edouard DAUVERGNE BODÉRE

MARIAGES 2025

- Le 21 juin 2025 : Jean-Christophe ROUZIER & Christelle MOISELET
- Le 5 juillet 2025 : Tom DAMAGNEZ & Shania GHARAGOZLOU MINA
- Le 30 août 2025 : Nicolas DESEINE & Marine CHARLIER

DECES 2025

- Le 22 décembre 2024 : René GARNIER
- Le 7 juillet 2025 : Roger MAHE
- Le 26 septembre 2025 : Danielle BÉZARD
- Le 1er octobre 2025 : Simone LELIEVRE

Assistante maternelle agréée

Sandra Andreu
37 rue du village
06 70 75 74 75
01 30 42 69 54

Laëtitia Fayolle
2 rue des clauselais
06 12 94 87 28

Catherine Theveniaud
15 rue de la
vaucouleurs
09 81 13 60 37

Garderie Périscolaire & Cantine



TARIFS DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE :

- GARDERIE DU MATIN : 35,28 € / mois
- GARDERIE DU SOIR : 38,48 € / mois
- GARDERIE MATIN et SOIR :
 - * Grande section Maternelle : 57,17 € / mois
 - * Primaire : 68,25 € / mois

INSCRIPTION EXCEPTIONNELLE :

- GARDERIE DU MATIN : 3,84 € / jours
- GARDERIE DU SOIR : 4,91 € / jours

Les dépassements horaires par ¼ d'heure à 4,20€

L'équipe périscolaire accueille les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 09h00 et de 16h30 à 18h30.



TARIFS CANTINE SCOLAIRE :

- 5,41 € pour les enfants déjeunant régulièrement tous les jours ou à jour fixe toute l'année.
- 4,62 € à partir du 2ème enfant déjeunant régulièrement.
- 6,93 € repas occasionnels.

Salle communale



LOCATION DE SALLE :	Tarifs extra muros	Tarifs intra muros	Forfait associations
Caution	1 260 €	1 260 €	
Forfait ménage	95 €	95 €	95 €
du vendredi 11 h au lundi 8 h 30	1 259 €	687 €	
du vendredi 11 h au dimanche 9 h	1 030 €	491 €	
du vendredi 11 heures au samedi 9 h	687 €	332 €	
du samedi 10 h au lundi 8 h 30	1 030 €	491 €	
du samedi 10 h au dimanche 9 h	802 €	391 €	234 €
du dimanche 10 h au lundi 8 h 30	802 €	391 €	
journalée de 10 h à 22 h en semaine	465 €	202 €	
samedi, dimanche, jour férié de 10 à 22 h	580 €	263 €	117 €
réveillon de 10 h au lendemain midi	1 259 €	538 €	292 €
veille de jour férié 15 h / lendemain 9 h	687 €	332 €	

BIS REPETTA !

Les maîtresses passent mais nos traditions ont la vie dure... et c'est bien là l'essentiel.



- Certes nous déplorons le départ après la Toussaint de Madame BATY appelée vers des fonctions d'encadrement en collège. Elle fut très vite remplacée par Madame SEDILLE.
- Force est de constater que notre école est toujours au centre du village. La fin de l'année scolaire respecta la tradition, comme toujours... avec LA remise des prix par Monsieur le Maire et Monsieur LEGRAND suivie d'un panel de chants orchestrés par les maîtresses et secondées par notre personnel de garderie.
- Le 11 novembre souligna à nouveau l'ancrage des traditions : discours commémoratif, Marseillaise entonnée par les enfants avec de nombreux "ancien(ne)s"; Madame BOUCHER à la baguette sous le regard ému de Madame LEGUET, la légende de l'école.
- Le spectacle de Noël se déroula dans la salle des fêtes. On notera l'originalité du thème quand le lutin du Père Noël partit pour auditionner de futurs remplaçants du chef des rennes tombé malade. Les enfants n'étaient pas en reste pour réagir en interaction avec les deux comédiennes.
- S'ensuivent la chorale du 12 décembre et son marché de Noël plébiscité par les parents venus en nombre. J'en profite pour remercier Zébulons pour son investissement : gâteaux et vin chaud furent appréciés par ce froid un peu vif.
- En clôture des festivités, le goûter du jeudi 18 décembre, à la cantine, avec un père Noël toujours dynamique (merci Nicolas). Il remit un cadeau à chaque enfant puis à leur tour, les maîtresses et le personnel du périscolaire reçurent leur traditionnelle boîte de chocolats.
- On ne passera pas sous silence le projet d'échange avec la ville de Keur Madiabel au Sénégal. Ce jumelage suit son chemin. L'avancée des écrits est visible à la garderie, Séverine Prados, à la barre... Toute suggestion sera la bienvenue.
- Enfin si l'on doutait de la vitalité de l'école des Huit Moulins, signalons que le nombre d'inscrits est à nouveau en hausse.
- Il ne reste plus qu'à évoquer les projets : LE centre de loisirs et garderie des vacances scolaires réclamés par certains parents... mais quid des locaux, de l'organisation, du personnel ? Dans un futur proche, il faudra aussi se poser la question de la quatrième classe obligatoire si nous venions à dépasser les 70 élèves.
- Nous le savons tous, rien n'est éternel mais l'école laïque continuera à vivre. Elle est présente depuis le 16 juin 1881 grâce à Jules Ferry.

Alors que vive la continuité !

Armand TENDERO
Conseiller Municipal

Inscriptions scolaires Année scolaire 2026 / 2027



L'école des huit moulins d'Auffreville-Brasseuil accueille les enfants de la moyenne section de maternelle jusqu'au CM2.

Par convention passée avec la Mairie de Vert, les enfants de petite section maternelle sont scolarisés à Vert.

Sont concernés les **enfants nés en 2023** (3 ans révolus au 31 décembre 2026) => **scolarisation pour une année scolaire à l'école de Vert.**

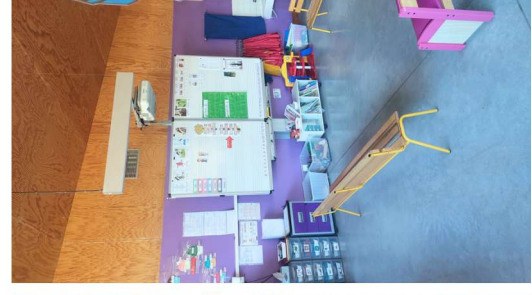
Quel que soit le lieu de scolarisation (Vert ou Auffreville-Brasseuil), il est nécessaire de procéder à l'inscription scolaire de votre enfant à la mairie **jusqu'au mardi 31 mars 2026.**

Veuillez présenter votre livret de famille, le carnet de santé de l'enfant, un justificatif de domicile récent.

Formulaires et informations disponibles sur le site internet de la mairie <http://www.auffreville-brasseuil.fr/inscription-ecole-maternelle/>



Classe de CP-CE1-CM2



Classe de MS et GS



Classe de CE2-CM1-CM2

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS Opération d'aménagement et de programmation "Les portes des prés"



Après avoir été pénalisée par le gel des financements du département des Yvelines au titre des contrats ruraux 2024, la commune d'Auffreville-Brasseuil espérait un déblocage des financements en 2025 pour entamer la passation de marchés publics de travaux nécessaires à la construction de quatre logements (1ère phase).

Malheureusement, le dossier de notre commune a été ajourné une fois de plus par le département pour des motifs contestables. En effet, le dossier présenté au vote n'était pas considéré recevable au regard d'indicateurs de développement durable du projet qui n'avaient jamais été exigés jusqu'à présent.

Néanmoins, et avec l'aide de notre cabinet d'architecture, nous avons répondu favorablement aux exigences du département et rendu une nouvelle copie. En vain... Le silence depuis avril 2025.

Nous avons été contraints de saisir Monsieur le Préfet des Yvelines afin qu'il intercède en notre faveur en tant que garant de l'équité républicaine pour débloquer une situation qui pénalise injustement les contribuables d'Auffreville-Brasseuil sans compter les personnes en attente d'un logement. Il n'est pas juste en effet qu'une institution publique quelle qu'elle soit puisse utiliser des fonds publics pour se livrer à des mesures de rétorsion envers une commune et pratiquer ainsi la discrimination.

Mais rien n'entame notre détermination à poursuivre ce projet.

Rappel

La ville de
Vous informe

LE CIADEC
ORGANISE SON LOTO
SAMEDI 25 JANVIER
à 12H00
SALLE DES FETES
7 RUE DU CHATEAU
renseignements :
0683413727

NOTRE
LOGO

Informations

Fin 2024, la commune a mis en place un panneau d'informations lumineux à énergie solaire pour d'une part informer au quotidien les habitants d'Auffreville-Brasseuil et d'autre part de remplacer voire de supprimer "vos élus vous informent" qui a un coût et un impact sur l'environnement (zéro papier).

Il est également rappelé la possibilité offerte aux associations communales de faire part de leur actualité aux habitants du village.

Pour cela, une demande de publication peut être faite à la mairie pour annoncer une manifestation, une assemblée générale...

C.I.A.D.E.C.

Club Inter Ages Découvertes Et Connaissances

BILAN DES ACTIVITES – Année 2025

Journée LOTO
25 janvier



Nombreux lots à gagner

Journée PORTUGAISE



Cabaret
Auberge du
Bout des Prés



Croisière sur
la SEINE



FETE DE LA MUSIQUE 21 juin 2025



C.I.A.D.E.C

14 juillet 2025



C.I.A.D.E.C

*JOURNEE
AUTOMNE*



Assemblée Générale Ordinaire du 29 novembre 2025



REPAS de NOEL pour les joueurs de CARTES



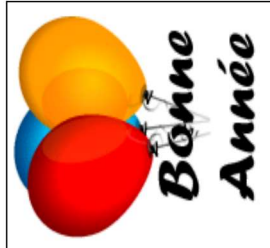
Prévisions pour 2026

- 24 janvier : Repas puis LOTO avec galette des ROIS
- Mars : Journée cabaret au Chaudron Magic
- 25 avril : Journée Bretonne avec animation
- Juin : Croisière à Rouen, Le Havre ou Honfleur
- Octobre : Loto ou journée avec animation
- Novembre : Assemblée Générale Ordinaire

Rejoignez-nous, l'essentiel étant de participer
 Pour tous renseignements, adressez-vous à
 Madame ANCELOT ANNICK au 06 83 41 37 27

TOUS NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2026

Tous les **MERCREDIS** de 14 h à 18 h
 Rendez-vous salle **SOCIO CULTURELLE**
BELOTE – TAROT et autres jeux



Club Inter Ages
 Découvertes
 Et
 Connaissances
 C.I.A.D.E.C.

Le Bridge Club du Mantois à Auffreville-Brasseuil



Le Bridge Club du Mantois vous attend !

Le club de bridge du Mantois, hébergé à son origine à Mantes la Jolie au CAC Georges Brassens se réunit actuellement et depuis plus de 20 ans à la salle des fêtes communale de Auffreville-Brasseuil.

Le club est ouvert toute l'année
les mardis, mercredis et jeudis de 14 h à 18h
salle communale 7, rue du Château
78930 AUFFREVILLE-BRASSEUIL
*A quelques minutes de Mantes
(grand parking gratuit)*

Apprendre le Bridge ou Progresser encore ...
Le Bridge Club du Mantois est affilié à la Fédération Française de Bridge.
Vous êtes accompagné par une équipe attentive avec des cours adaptés à votre niveau. Des enseignants agréés FFB assurent la formation (initiation ou perfectionnement).
Le bridge est accessible à tous et peut s'apprendre à tout âge.
C'est un espace de convivialité où l'on partage bien plus que le temps d'une partie.

Pour tout renseignement : 06 10 80 77 91

ASLAB - Tennis

Vous êtes à la recherche d'une activité ? Vous souhaitez vous inscrire pour la saison 2026 ? vous voulez plus de renseignements de notre association ? contactez nous !!!!

Le club de Tennis existe depuis 1977 et il a une vocation de loisirs. Il n'adhère pas à la fédération et ne pratique pas de compétitions. Les adhérents jouent sous leur responsabilité, ils utilisent le terrain municipal extérieur géré par l'association .

ADHESIONS

Les inscriptions auront lieu TOUS les vendredis du mois de Février 2026 entre 18h00 et 19h00 en Mairie. Cotisation Annuelle : 30 Euros

Les jeunes adhérents bénéficieront pour la 1^{ère} année d'un tarif préférentiel : 1/2tarif

Les inscriptions se font toute l'année (tarif aménageable en cas d'arrivée en cours d'année)

LA FOIRE A TOUT SERA ORGANISEE le 31 MAI 2026

MEMBRES du bureau :

Le président Mr D. PRAATTICO,
Le vice président Mr A .TENDERO
Trésorier Mr J . CHRETIEN

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ANNEE SPORTIVE 2026.

Contact: Mr PRAATTICO Démétrio
Tel 06 23 41 24 84 prattico.demetrio@orange.fr



Vous aimez coudre, tricoter, créer.....

Cet atelier est fait pour vous !

Section couture de l'ASLAB

Au Fil de Vos Couleurs

est ouvert tous les **lundis après-midi** (sauf vacances scolaires)

de 14 h 00 à 17 h 30

A l'espace socio-culturel d'Auffreville-Brasseuil



Venez échanger votre savoir-faire,



Apprendre ou perfectionner la confection de travaux



Ameublement, décoration, retouches, customisation...



Initiation à la machine à coudre...

Cette aventure créative vous tente ?

Venez nous rendre visite pendant les heures de l'atelier



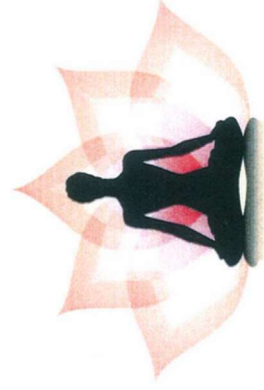
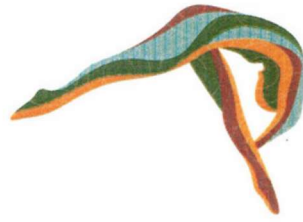
Inscriptions : toute l'année – sur place les lundis après-midi / Tarif annuel :

- 15 €uros habitant la commune
- 20 €uros pour les extérieurs (uniquement sur parrainage d'une adhérente habitant la commune, limité à un parrainage par personne et dans la limite de 5 extérieurs sur l'effectif de la section couture)



AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Pilates et/ou Yoga dynamique



LE MARDI

1^{er} cours : 18h30 => Pilates

2^{eme} cours : 19h30 => Yoga Dynamique

Reprise des cours le 10 septembre 2026

110 € par an pour 1H de cours/semaine

150 € par an pour 2H de cours/semaine

Espace socio-culturel d'Auffreville-Brasseuil – ASLAB section gym

Renseignements : 06 49 63 22 38 / 06 19 17 78 89

Association des pêcheurs de la Vaucouleurs



Le nombre d'abonnés est resté à 16. Peu de nouveaux, reste les fidèles. Le nombre de truites est aussi constant. Non un lâcher de plus. Tout augmente sauf nous !

Les comptes sont aussi constants (environ plus 2000 € encore grâce aux subventions de la ville qui sont passées à 1000€ (remerciements au conseil municipal qui est conscient que nous avons du mal à équilibrer notre budget (contrairement à l'état !).

J'ai pu faire de temps en temps un tour de vélo pour discuter avec mes adhérents ; mais Claude s'en charge aussi et me tient informé des éventuels problèmes. En particulier, nous avons fait une distribution supplémentaire. Je suis au courant que certains ne respectent pas le quota de prises. Je demande donc à chacun de respecter le règlement. Seront exclus immédiatement les tricheurs.

Les livraisons de la pisciculture de Villette sont correctes et nous n'avons pas eu de variation importante du niveau d'eau de la Vaucouleurs.

La prochaine AG aura lieu le vendredi 23.01.2026 à 18 h comme d'habitude à l'espace socio-culturel.

L'ouverture de la pêche est prévue le 14.03.2026 à 7h avec casse-croûte habituel vers 10 h. Fermeture le 20.09.2026 au soir.

Je souhaite à tout le monde de bonnes fêtes de fin d'année avec des truites bien évidemment.

Cordialement

Toujours votre président depuis 8 ans déjà

Jean-Marie de Gracia. Tél 0607119933

Plus nous serons ; mieux ce sera !



Vue d'Auffreville le 02/02/2025

La Société de Chasse d'Auffreville-Brasseuil

vous souhaite une Bonne Année 2026

L'ouverture générale a eu lieu le 21/09/2025.

Après une première journée, le bureau a décidé avec les chasseurs de stopper prématurément la chasse du lièvre en raison de la faible population.

Depuis l'ouverture de la chasse, un sanglier a été prélevé sur le territoire.

La fermeture générale aura lieu le 28/02/2026. Cependant, des battues au sanglier pourront être organisées à la demande de la Fédération Interdépartementale d'Ile de France (FICIF).

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes.

Le bureau.

Club Pétanque d'Auffreyville-Brasseuil



Club Pétanque d'Auffreyville-Brasseuil

Au cours de l'année 2025, le club de pétanque d'Auffreyville-Brasseuil avec ses 86 adhérents a organisé 13 concours qui ont attiré en moyen 54 Participants.

Les membres du bureau pour la saison 2026 sont :

Herbert Rapp, Gregory Sadot, Annie Le Corre, Jacky De Ridder, Pascal Foudraz, Patrick Papouin, Eric Boucher.

Calendrier prévisionnel de la saison 2026

- Inscription 13h30 Jet du but 14h00
- Samedi 7 Mars - Doublettes formées
- Samedi 21 Mars - Doublettes formées
- Samedi 4 Avril - Doublettes à la mêlée
- Samedi 18 Avril - Doublettes formées
- Samedi 2 Mai - Doublettes à la mêlée
- Samedi 16 Mai - Tête à tête - Barbecue le midi (Inscription 9h00 Jet du but 9h30)
- Samedi 30 Mai - Doublettes formées
- Samedi 13 Juin - Triplettes formées - Barbecue le soir (Inscription 14h00 Jet du but 15h00)
- Samedi 27 Juin - Doublettes à la mêlée
- Samedi 11 Juillet - Triplettes formées Barbecue le midi (Inscription 9h00 Jet du but 9h30)
- Samedi 29 Aout - Doublettes formées
- Dimanche 13 Septembre - Triplettes formées - Barbecue le midi (Inscription 9h00 Jet du but 9h30)
- Samedi 26 Septembre - Doublettes à la mêlée

Vendredi 9 Octobre - Assemblée Générale (réservée aux adhérents)

INFOS - DÉCHETS

Déchèterie de la Vaucouleurs

Chemin des Larrons
78711 Mantes-la-Ville
01 34 76 01 84



Jours et horaires d'ouverture :

Libre accès : les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et dimanches de 9h à 12h

Les samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Sur RDV : les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h30

Prise de rendez-vous en amont sur le site <https://rdv-decheterie.fr>

Fermeture : les mardis, les dimanches après-midi et jours fériés.

Déchèterie des Closeaux

18 rue des Closeaux
78200 Mantes-la-Jolie
01 30 94 19 10



Jours et horaires d'ouverture :

Libre accès : les lundis, mercredis, jeudis, vendredis, et dimanche de 9h à 12h

Les samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Sur RDV : les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h30

Prise de rendez-vous en amont sur le site <https://rdv-decheterie.fr>

Fermeture : les mardis, les dimanches après-midi et jours fériés



L'application mobile

Pour accompagner les changements dans la gestion de déchets qui sont intervenus depuis le 1er octobre 2024 sur le territoire, la Communauté urbaine a lancé son application mobile officielle **Infos déchets GPSEO**.

Cette application est à télécharger gratuitement sur votre "store" habituel pour :

- vous abonner aux notifications personnalisées de rappel de sortie de vos bacs,
- connaître la position des bornes de collecte à proximité,
- vous guider jusqu'à la déchèterie la plus proche,
- accompagner votre geste de tri et réduire vos déchets au quotidien.

Comment la télécharger ?

- cliquez.surf.cg.lien
- ou flashez le QR code ci-dessous :





République du Sénégal
 Région de Kaolack
 Département de Nioro du Rip
 Arrondissement de Wack Ngouna
COMMUNE DE KEUR MADIABEL
 Tel : 33 944 75 00

Keur Madiabel, le 21 octobre 2025

Mairie d'Auffreville Brasseuil
 Rue du Village
 78930 Auffreville Brasseuil

01 34 77 11 68

mairie@auffreville-brasseuil.fr

Horaires d'ouverture au public

Le mardi de 14h à 17h

Le mercredi de 14h à 17h

Le vendredi de 14h à 19h

Toutes vos informations pratiques
 sur le site internet communal :
www.auffreville-brasseuil.fr

A
Monsieur Serge Ancelot
 Maire de la Commune d'Auffreville-Brasseuil
FRANCE

OBJET : Remerciements pour votre engagement solidaire envers Keur Madiabel

Monsieur le Maire,

C'est avec une profonde émotion et au nom de l'ensemble des populations de **Keur Madiabel, du Conseil municipal, du corps médical et du Médecin-chef du District sanitaire de Nioro du Rip**, que je vous adresse nos remerciements les plus sincères.

Votre appui constant et votre engagement exemplaire, traduits notamment par vos actions de **soutien logistique, financier et d'acheminement de matériel médical** vers notre commune, incarnent les valeurs les plus nobles de la solidarité et de la coopération décentralisée.

Au-delà des équipements reçus, c'est votre vision humaniste du partenariat entre territoires qui inspire notre démarche de développement local : celle d'une fraternité agissante, fondée sur la confiance, le partage et l'efficacité.

Soyez assuré, Monsieur le Maire, de ma totale disponibilité à poursuivre avec vous cette collaboration fraternelle, dans la perspective d'un **partenariat exemplaire, durable et porteur d'impacts concrets pour nos populations**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma très haute considération et de ma gratitude distinguée.



Le Maire,
Abdoulaye Diatta

www.keurmadiabel.sn, contacts : mail mairie@keurmadiabel.sn, téléphone +221 339447500

Les numéros d'urgence :

17 : numéro qui permet de joindre la police et la gendarmerie.

112 : numéro d'appel unique européen pour accéder aux services d'urgence, valable dans l'Union européenne.

15 : numéro spécifique aux urgences médicales, qui vous permet de joindre 24h/ 24 le Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU).

18 : numéro qui vous permet de joindre les pompiers.

114 : numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence, afin de solliciter l'intervention des services de secours (en remplacement des 15, 17, 18).

Ces cinq numéros d'urgence sont gratuits et peuvent être composés à partir d'un téléphone fixe ou portable, même bloqué ou sans crédit.

